

Image not found or type unknown



construction sur un terrain en co-propriété.

Par **paul83**, le **09/06/2009** à **18:41**

bjr

je possède un terrain en co-propriété, nous y sommes d'ailleurs plusieurs. L'un des co-propriétaire a effectué une construction (permis de construire non nécessaire, je précise s'agissant d'un petit local) sans rien demander, nous laissant devant le fait accompli.

Quels sont les recours éventuels?

Merci